CONSERVATOIRE DE LA DANSE BRUXELLES

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2026-27

FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ÉLÈVE

Merci de compléter tous les champs en **MAJUSCULES**.

Civilité : ○ Mademoiselle ○ Monsieur

PRÉNOM : ..... **NOM** : .....

Adresse légale de l'élève : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : ..... Date de naissance : .....

Lieu de naissance : ..... N° de registre national : .....

Tél. perso. élève : ..... E-mail perso. élève : .....

Ecole fréquentée : .....

régime linguistique d'enseignement : ○ Franchphone ○ Néerlandophone ○ Ecole européenne

L'élève a-t-il un régime alimentaire particulier ? ○ NON ○ OUI Lequel ? .....

L'élève présente-t-il les symptômes suivants :

○ Diabète ○ Asthme ○ Épilepsie ○ Affection cardiaque ○ Allergie ○ Port de lunettes

○ Autre(s) .....

Actions à mettre en œuvre pour y réagir : .....

Personne(s) à contacter en cas d'urgence

Nom : ..... Tél. : ..... Lien de parenté : .....

Nom : ..... Tél. : ..... Lien de parenté : .....

RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

Ré-inscription : ○ OUI ○ NON Date d'inscription : .....

Membre depuis le : ..... N° de membre : .....

Classe : ..... Niveau : .....

Professeur principal : ○ Menia MARTINEZ ○ Marlen MORENO ○ Valentin LEVALIN ○ Yara KUPPER

Remarques : .....

.....

.....

.....

Mise à jour : 3 septembre 2026 11:03

Studio de la Fourche 49 asbl / Rue de la Fourche, 49 - 1000 Bruxelles
N° d'entreprise BE 0535 776 629 / **Compte CRELAN** BE64 7512 0657 2452 / **BIC** AXABBE22
Tél +32 495/ 27 02 69 / **Site web** www.cdldb.be

CONSERVATOIRE DE LA DANSE BRUXELLES

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2026-27

PERSONNE DE CONTACT 1

Représentant légal de l'élève : ○ OUI ○ NON

Êtes-vous le contact principal ? ○ OUI ○ NON (toutes les communications vous seront envoyées)

Lien de parenté avec l'enfant : ○ Maman ○ Papa ○ Autre : .....

Civilité : ○ Madame ○ Monsieur

PRÉNOM : ..... **NOM** : .....

Adresse : ..... N° et Boite postale : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Pays : ..... Tél. privé : .....

Tél. professionnel : ..... E-mail : .....

○ Cochez cette case si vous ne souhaitez pas recevoir des e-mails informatifs du Conservatoire de la danse de Bruxelles et de ses partenaires (maximum 3 e-mails par an).

PERSONNE DE CONTACT 2

Représentant légal de l'élève : ○ OUI ○ NON

Êtes-vous le contact principal ? ○ OUI ○ NON (toutes les communications vous seront envoyées)

Lien de parenté avec l'enfant : ○ Maman ○ Papa ○ Autre : .....

Civilité : ○ Madame ○ Monsieur

PRÉNOM : ..... **NOM** : .....

Adresse : ..... N° et Boite postale : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Pays : ..... Tél. privé : .....

Tél. professionnel : ..... E-mail : .....

○ Cochez cette case si vous ne souhaitez pas recevoir des e-mails informatifs du Conservatoire de la danse de Bruxelles et de ses partenaires (maximum 3 e-mails par an).

Studio de la Fourche 49 asbl / Rue de la Fourche, 49 - 1000 Bruxelles
N° d'entreprise BE 0535 776 629 / **Compte CRELAN** BE64 7512 0657 2452 / **BIC** AXABBE22
Tél +32 495/ 27 02 69 / **Site web** www.cdldb.be

Contrat d'adhésion

1. Conditions générales

Le représentant légal est le médiateur et l'interface entre l'élève et le Conservatoire de la danse de Bruxelles (asbl Studio de la Fourche 49). Tous les renseignements utiles à la formation de l'élève seront communiqués au représentant légal par téléphone, par courrier ou par e-mail. Il se chargera de transmettre ceux-ci à l'élève.

Le représentant légal et l'élève garantissent le respect des règles de respect et de savoir-vivre à l'intérieur de l'établissement.

Tous nos travaux sont régis par les présentes conditions générales. Toute dérogation ou modification aux présentes clauses sera non valide si elle n'a pas été faite par écrit et acceptée par les deux parties.

L'entièreté du texte des présentes conditions générales fait partie intégrante de nos offres, de l'affiliation, de la participation à nos événements. Le membre est censé en avoir pris connaissance et en avoir accepté toutes les clauses, sauf stipulation expresse contraire notifiée.

En vous inscrivant à nos activités, vous devez membre de l'ASBL, dont le siège social est établi rue de la Fourche 49 à 1000 Bruxelles, numéro d'entreprise : BE0535 776 629, dont le représentant légal est Jean-Paul Dimmers.

2. Frais d'inscription et carte de membre

Les frais d'inscription pour la 1er année sont de **60,- euros**. À partir de la deuxième année consécutive, les frais d'inscription sont de **30,- euros.** Ces frais d'inscription sont non remboursables.

Les frais d'inscription comprennent :

- Prise en charge des frais d'assurance individuelle de l'élève pour toute l'année académique (stages inclus).
- Une priorité d'inscription et une réduction de prix sur les cours ouverts et sur les stages et Masterclass.

3. Création et changement de groupe (classe)

Création des groupes (classes)
Lors de la rentrée académique de **septembre**, les professeurs définissent les groupes (les classes), en fonction de l'âge, du niveau et de l'expérience des élèves.

Passage au groupe (classe) supérieur
Les groupes sont définis, en général, pour une durée de deux ou trois années consécutives. Après cette période et si l'élève à acquit toutes les compétences nécessaires (passage devant notre Jury professionnel en juin), il est alors admis dans le niveau supérieur.

Changement de groupe (classe) en cours d'année
Sur la demande spécifique des professeurs, il est possible que l'élève soit invité à changer de groupe pour accroître ses capacités et améliorer son apprentissage. Ce changement a lieu uniquement entre les deux semestres (mois de janvier). En cas de changement de groupe accordé, les horaires des cours ainsi que la tarification sont adaptés en fonction du nouveau groupe. Le changement de groupe en dehors de cette période et pour d'autres motifs n'est pas autorisé.

Intégration d'un groupe en cours d'année
Après avoir passé une audition devant notre équipe pédagogique, il est possible d'intégrer la formation professionnelle en cours d'année. Si cette intégration a lieu après le 2e semestre, le mode de tarification mensuel est alors obligatoire jusqu'à la fin de la saison.

Studio de la Fourche 49 asbl / Rue de la Fourche, 49 - 1000 Bruxelles
N° d'entreprise BE 0535 776 629 / **Compte CRELAN** BE64 7512 0657 2452 / **BIC** AXABBE22
Tél +32 495/ 27 02 69 / **Site web** www.cdldb.be

4. Prix et horaires de la formation professionnelle

Facilités de paiement

Pour votre facilité, nous vous proposons une formule de paiement semestriel.

L'année académique est divisée en deux grandes périodes :

- Le premier semestre s'étend **du 31 août 2026 au 19 décembre 2026**
- Le second semestre s'étend **du 5 janvier 2027 au 25 juin 2027**

Dans le cadre de la formation professionnelle, la participation à tous les cours (classique et contemporain) prévus dans le programme de formation est obligatoire.

Durant les congés scolaires francophones de la FWB (voir détails sur notre site web), les cours sont suspendus. Des stages et Masterclass sont organisés durant ces périodes. **Leurs tarifs ne sont pas inclus dans le montant de la formation (voir point 7)**.

1ère année (de 7 à 10 ans*)

Professeur principal : Yara KUPPER
Studio : Empain
Paiement semestriel

- 1er semestre : **620 euros**
- 2e semestre : **945 euros**

Lundi : de 16h30 à 17h45 (classique)
Mercredi : de 13h30 à 14h45 (classique)
Vendredi : de 16h30 à 17h45 (classique)

3 cours par semaine

2e année (de 10 à 13 ans*)

Professeur principal : Yara KUPPER
Studio : Empain
Paiement semestriel

- 1er semestre : **620 euros**
- 2e semestre : **945 euros**

Lundi : de 17h45 à 19h00 (classique)
Mercredi : de 14h45 à 16h00 (classique)
Vendredi : de 17h45 à 19h00 (classique)

3 cours par semaine

3e année (de 13 à 15 ans*)

Professeurs
Marlen MORENO LANTIGUA et Valentin LEVALIN

Studio : Béjart et BYP
Paiement semestriel

- 1er semestre : **1350 euros**
- 2e semestre : **2100 euros**

Lundi : de 17h00 à 18h30 (classique)
Mercredi : de 14h00 à 15h30 (classique)
de 15h45 à 17h15 (contemporain)
Jeudi : de 18h30 à 19h30 (classique)
Vendredi : de 17h00 à 18h30 (classique)
Samedi: de 15h30 à 17h00 (contemporain)

6 cours par semaine

4e et 5e années (de 13 à 19 ans*)

Professeurs
Menia MARTINEZ, Marlen MORENO LANTIGUA
et Valentin LEVALIN

Studio : Béjart

Paiement semestriel

- 1er semestre : **1500 euros**
- 2e semestre : **2380 euros**

Lundi :	de 18h30 à 20h00 (classique)
Mardi :	de 17h00 à 18h30 (classique)
Mercredi :	de 15h30 à 17h30 (classique base)
	de 17h30 à 19h00 (contemporain)
Jeudi :	de 17h00 à 18h30 (classique)
Vendredi :	de 18h30 à 20h00 (classique base)
Samedi :	de 11h30 à 13h30 (classique)
	de 14h00 à 15h30 (contemporain)

8 cours par semaine

* Âge moyen des élèves dans ces groupes. La répartition des élèves dans les groupes n'est pas toujours basée sur l'âge, mais aussi sur l'aptitude corporelle et musculaire de l'élève.

Studio de la Fourche 49 asbl / Rue de la Fourche, 49 - 1000 Bruxelles
N° d'entreprise BE 0535 776 629 / **Compte CRELAN** BE64 7512 0657 2452 / **BIC** AXABBE22
Tél +32 495/ 27 02 69 / **Site web** www.cdldb.be

5. Conditions de paiement

Tous les abonnements forfaitaires semestriels sont reconduits tacitement au terme du semestre, ils ne prennent fin qu'à l'issue de la saison en cours (année scolaire). En cas de retard de paiement (1 semaine après l'échéance), un rappel sera adressé au Membre incluant des frais de premier rappel de 15,00 euros.

En cas de non-paiement répété (c'est-à-dire 15 jours après l'échéance), un second rappel sera être adressé au Membre par lettre recommandée incluant des frais de mise en demeure de 25,00 euros.

Il est à noter que :

- la cotisation assurance est comprise dans les frais d'inscription (carte de membre);
- aucun versement ne sera remboursé sauf en cas de forces majeures et d'un justificatif valable;
- le montant indiqué ci-dessus ne comprend pas les achats vestimentaires, accessoires, les stages et Masterclass, etc.

Paiement semestriel

Les cotisations doivent être payées **au plus tard 5 jours avant** le début de chaque semestre.

Le règlement est à effectuer sur le compte bancaire du Conservatoire de la danse de Bruxelles.

Coordonnées bancaires :

Conservatoire de la danse de Bruxelles - Studio de la Fourche asbl

49, rue de la Fourche - 1000 Bruxelles

IBAN : **BE64 7512 0657 2452 (CRELAN)**
BIC : AXABBE22

Communication à indiquer obligatoirement lors du paiement :

Le Prénom et NOM de l'enfant + La classe (Préparatoire, 1ère, 2e, 3e ou 4e)

6. Absences et retards

Le représentant légal est responsable de l'assiduité de l'élève aux cours. Le Conservatoire de la danse de Bruxelles demande **une justification officielle** pour chaque absence et se réserve le droit de mettre un terme à la formation de l'enfant, sans préavis ni remboursement, en cas d'absences injustifiées récurrentes.

Pour toutes absences, il vous est demandé d'avertir le plus rapidement possible le secrétariat du Conservatoire par téléphone ou par e-mail et de fournir le justificatif dans les plus brefs délais.

En cas de plus de 20% d'absences aux cours, le Conservatoire de la danse de Bruxelles ne délivrera pas de certificat de fin de formation. Les absences régulières aux cours compromettent également le passage de l'élève dans la classe supérieure et la participation à la représentation de fin de saison.

En cas d'absences injustifiées régulières, le CDLDB se réserve le droit d'exclure l'élève de la Fomration Professionnelle, et ce sans remboursement.

Il est demandé à tous les élèves d'arriver au minimum 5 minutes avant le début de chaque cours. En cas de retard de plus de 15 minutes, le professeur se verra dans l'obligation de refuser à l'élève l'accès à sa classe.

Studio de la Fourche 49 asbl / Rue de la Fourche, 49 - 1000 Bruxelles
N° d'entreprise BE 0535 776 629 / **Compte CRELAN** BE64 7512 0657 2452 / **BIC** AXABBE22
Tél +32 495/ 27 02 69 / **Site web** www.cdldb.be

7. Clauses particulières

Engagement

L'élève inscrit au Conservatoire s'engage à suivre avec assiduité tous les cours proposés dans le programme de la Formation Professionnelle pour une durée d'une année académique complète (de septembre à juin). L'inscription constitue un engagement de la part de l'élève et de son représentant légal.

Interruption des cours en cas de force majeure

Si pour des raisons indépendantes de la volonté de l'école telles que : guerres; désastres naturels; pandémies; sinistres importants; attentats, les cours ne pourraient être maintenus, l'ASBL Studio de la Fourche 49 ne pourra être tenue pour responsable et les membres ne pourront pas faire valoir une demande d'un remboursement.

Congés scolaires

La formation n'est pas dispensée durant les congés scolaires francophones de la FWB. Les dates des congés sont basées sur le calendrier scolaire de la FWB. Des stages et des Masterclass sont organisés durant ces périodes (voir calendrier complet sur www.CDLDB.be).

Stages et Masterclass

Des stages et Masterclass sont organisés au Conservatoire de la danse de Bruxelles en dehors du programme de la formation professionnelle. Ceux-ci sont fortement recommandés aux élèves, car ils compléteront leur formation. Leurs tarifs ne sont pas inclus dans le montant de la formation préparatoire ou professionnelle. Une réduction sur le prix est appliquée si vous disposez de la carte de membre du Conservatoire de la danse Bruxelles. Infos et inscriptions sur www.CDLDB.be.

Représentations extérieures - Spectacle de fin d'année

Seuls les élèves inscrits et réguliers à la Formation Professionnelle sont autorisés à participer aux événements et représentations extérieures. Les élèves en cursus libre (cours ouverts) ne sont pas autorisés à participer aux représentations, sauf sur demande spécifique des professeurs.

La participation de l'élève durant les représentations extérieures organisées par le Conservatoire est laissée à l'appréciation du corps enseignant, selon le taux de participation aux cours et les aptitudes physiques et musculaires de l'élève.

Costume de scène

Lors des représentations extérieures, un ou plusieurs costume(s) ser(a)ont confectionné(s) pour l'élève. À cet effet, et pour couvrir une partie de la dépense, une participation financière sera demandée au représentant légal de l'enfant.

8. Environnement

Tous nos cours sont dispensés par des professeurs professionnels de grande qualité. Certains de nos cours classiques sont accompagnés d'un(e) pianiste professionnel(le) interprétant en acoustique les plus grands classiques.

Nos différents studios, anciennement occupés par Maurice Béjart, ainsi que l'ensemble des nos installations, sont mis à la disposition des élèves lors des périodes de cours. Chaque personne se trouvant au sein des locaux est tenue de respecter les lieux. Aucune boisson ni de nourriture ne sont tolérés dans les studios de danse et les vestiaires. Seules les bouteilles d'eau sont autorisées dans les studios. Veuillez utiliser les poubelles pour tous vos déchets et gardez ces espaces propres.

Studio de la Fourche 49 asbl / Rue de la Fourche, 49 - 1000 Bruxelles
N° d'entreprise BE 0535 776 629 / **Compte CRELAN** BE64 7512 0657 2452 / **BIC** AXABBE22
Tél +32 495/ 27 02 69 / **Site web** www.cdldb.be

9. Tenue vestimentaire et coiffure

Les élèves sont priés de porter les tenues vestimentaires unies exigées par le CDLDB :

Classes des 1ere – Filles :

Tenue
Tuniques blanches, fines bretelles, col en V, pas de collant, chaussons demi-pointe roses, chaussettes de danse blanches.

Coiffure
Chignon préparé avant l'entrée en classe

Classes des 2e– Filles :

Tenue
Tuniques noires, fines bretelles, col en V, pas de collant, chaussons demi-pointe roses, pointes roses, chaussettes de danse blanches.

Coiffure
Chignon préparé avant l'entrée en classe

Classes des 3e et 4e – Filles :

Tenues
Classique : tuniques noires, fines bretelles, collant rose, chaussons roses, pointes roses et jupes longues de répétitions de type «polka» (jusqu'aux genoux).
Contemporain : short noir (jambes nues), t-shirt noir, pieds nus ou chaussettes.

Coiffure
Classique : chignon préparé avant l'entrée en classe
Contemporain : cheveux attachés

Classes des 1ère, 2e, 3e et 4e – Garçons :

T-shirt blanc de danse, collant noir, chaussettes noires, chaussons demi-pointe noirs.
Contemporain : short noir (jambes nues), t-shirt noir, pieds nus ou chaussettes.

10. Droits à l'image

Afin d'étayer nos publications et notre site web, il est possible que des photos/vidéos soient prises pendant les activités et/ou lors de l'organisation de shootings photo ponctuels. Si vous ne souhaitez pas que l'élève soit présent sur ces photos, merci de nous le signaler.

Le représentant légal et l'élève cèdent tous les droits à l'image au Conservatoire de la danse de Bruxelles (ASBL Studio de la Fourche 49) lors de captations photographiques et/ou audiovisuelles.

Ce matériel pourra être utilisé à des fins de commerciales lors de la communication et de la promotion du CDLDB.

11. Traitement de vos données personnelles

Finalité des données
Nous enregistrons vos données personnelles afin de pouvoir assurer le suivi administratif, financier et opérationnel de vos inscriptions à nos cours, nos stages, nos événements, nos séances ou des réservations d'infrastructures...

Studio de la Fourche 49 asbl / Rue de la Fourche, 49 - 1000 Bruxelles
N° d'entreprise BE 0535 776 629 / **Compte CRELAN** BE64 7512 0657 2452 / **BIC** AXABBE22
Tél +32 495/ 27 02 69 / **Site web** www.cdldb.be

Durée de conservation de vos données personnelles
Elles sont conservées pendant 3 ans et sont consultables par le personnel administratif de l'ASBL et le personnel encadrant les activités.

Droit d'accès vos données personnelles
Conformément à la loi RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en vous adressant directement au secrétariat de l'ASBL : office@cdldb.be.

Retirer mon consentement
Si vous désirez retirer votre consentement pour l'utilisation de vos données personnelles ou celui d'un des membres de votre famille (c.-à-d. pour un des membres dont les données sont accessibles dans nos fichiers), il vous suffit de contacter le responsable : office@cdldb.be et demander de retirer votre consentement.

Communication de vos données à des tiers
Vos données personnelles ne seront pas communiquées à des tiers, à l'exception de cas particuliers obligatoires (assurances...). Elles ne seront jamais ni vendues ni prêtées et resteront sous le contrôle total de notre ASBL.

Notre responsable à la protection des données
Pour toute question supplémentaire relative à la protection de vos données personnelles et à vos droits relatifs à ces données, n'hésitez pas à contacter notre responsable de la politique de protection des données : Jean-Paul Dimmers direction@cdldb.be.

Vous avez aussi le droit d'introduire des réclamations en contactant l'Autorité de protection des données (Rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles, Téléphone : +32 (0)2 274 48 00, Email : commission@privacycommission.be).

Le représentant légal et l'élève qu'il représente s'engagent à respecter le présent contrat. Datez et signez, précédé de la mention « lu et approuvé ».

Fait à Bruxelles, le : _____/_____/_____

	Jean Paul DIMMERS
Le représentant légal	**Le Directeur du Conservatoire de la danse de Bruxelles**

Studio de la Fourche 49 asbl / Rue de la Fourche, 49 - 1000 Bruxelles
N° d'entreprise BE 0535 776 629 / **Compte CRELAN** BE64 7512 0657 2452 / **BIC** AXABBE22
Tél +32 495/ 27 02 69 / **Site web** www.cdldb.be

CONSERVATOIRE DE
LA DANSE BRUXELLES

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
FORMATION PROFESSIONNELLE

Par la présente, le représentant légal : .....

confirme l'inscription de l'élève : .....

dans le groupe : .....
à la formation professionnelle de danse classique et contemporaine durant l'année académique.

Le représentant légal :

s'engage à payer les frais d'inscription d'un montant de : ..... €

au plus tard pour le : 25/08/2026

s'engage à payer le minerval :

1er semestre d'un montant de : ..... €

au plus tard pour le : 25/08/2026

2e semestre d'un montant de : ..... €

au plus tard pour le : 01/01/2027

Toute inscription sera validée uniquement par :

- La signature du présent formulaire d'inscription.
- Le paiement des frais d'inscriptions et du minerval à date.

Fait à Bruxelles, le : _____/_____/_____

_____

Le représentant légal

Jean Paul DIMMERS

Le Directeur du Conservatoire de la danse de Bruxelles

Studio de la Fourche 49 asbl / Rue de la Fourche, 49 - 1000 Bruxelles
N° d'entreprise BE 0535 776 629 / **Compte CRELAN** BE64 7512 0657 2452 / **BIC** AXABBE22
Tél +32 495/ 27 02 69 / **Site web** www.cdldb.be